



# KARATÉ TAIKIDO LONGUEUIL CAMP DEJOUR ÉTÉ 2018

4180, Chemin de Chambly, St-Hubert (Québec) J3Y 3M6

## Inscription

### INFORMATIONS DE L'ENFANT

Nom de l'enfant \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse civique \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

No. assurance maladie de l'enfant \_\_\_\_\_ Date d'exp. \_\_\_\_\_

Allergies ou maladies. \_\_\_\_\_ Veuillez nous signaler tout problème de santé de votre enfant \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS DES PARENTS

Nom (mère) \_\_\_\_\_ Prénom (mère) \_\_\_\_\_ Courriel (mère) \_\_\_\_\_

Tél. maison (mère) \_\_\_\_\_ Tél. travail (mère) \_\_\_\_\_ Cellulaire (mère) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ No. assurance social pour relevé 24 \_\_\_\_\_

Nom (père) \_\_\_\_\_ Prénom (père) \_\_\_\_\_ Courriel (père) \_\_\_\_\_

Tél. maison (père) \_\_\_\_\_ Tél. travail (père) \_\_\_\_\_ Cellulaire (père) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ No. assurance social pour relevé 24 \_\_\_\_\_

### SEMAINES DE CAMP DE JOUR

- |  | (SSG)                    | (ASG)                    | (DES)                    |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Du 25 au 29 juin (District1 lasertag)   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |
| 2. Du 2 au 6 juillet (La Ronde)            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Du 9 au 13 juillet (Quilles/ cinema)    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Du 16 au 20 juillet (Zoo Granby)        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Du 23 au 27 juillet (Arbraska)          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Du 30 au 3 août (L'estacade)            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |
| 7. Du 6 au 10 août (Clip'N Climb Laval)    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |
| 8. Du 13 au 17 août (Centre Lapinscrétins) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |
| 9. Du 20 au 24 août (Funtropolis)          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |

### TARIFS ET RABAIS

SANS Service de garde (SSG) 170\$ + taxes =195.46\$\*  
 AVEC Service de garde (ASG) 190\$ + taxes =218.45\$\*  
**- NOUVEAU -**  
 Karate (am) + dessin (pm) (DES) 230\$ + taxes =264.44\$\*  
 Kimono 45\$ obligatoire après 2 semaines   
 T-shirt 18\$ obligatoire   
 Casquette 18\$ non obligatoire   
 Crème solaire: 2\$ par semaine (maximum 5\$)  
 Service de garde : 7h à 8h30 et de 16h à 18h

Nombre d'enfant (s) de la même famille \_\_\_\_\_

**Rabais famille : 2<sup>e</sup> membre 15% 3<sup>e</sup> membre 25% 4<sup>e</sup> membre 50%**

Total : \_\_\_\_\_

\* Le coût des sorties est inclus dans les prix.

\*\* Le cours de dessin inclut le service de garde.

Signature du responsable légal : \_\_\_\_\_

**DÉTAILS DES PAIEMENTS AU VERSO**

# KARATÉ TAIKIDO LONGUEUIL CAMP DE JOUR 2018

Possibilité d'inscription à la journée minimum 2 jours. Le coût est 40\$ pour la journée sans service de garde et 45\$ avec service de garde. Pour la journée de la sortie, le coût est 55\$ sans service de garde et 60\$ avec service de garde. Les taxes ne sont pas incluses.

Du 2 au 27 juillet, cours de dessin en après-midi à partir de 12h45 à 16h avec les Ateliers La Joie de Créer. N'est pas compris à la journée.

\* **Promotion: Une paire de nunchaku si l'inscription est faite avant le 1er avril.**

\***Inscrivez votre enfant pour 4 semaines et plus et obtenez 5% de rabais.**  
(non inclus à la journée)

## MODE DE PAIEMENTS

**Un dépôt minimum de 20% du coût total est exigé lors de l'inscription.  
Le solde doit être payé avant le 23 juin 2018.**

**Autres paiements disponibles à l'école de karaté Taikido Longueuil: par débit, Visa, Mastercard ou comptant.**

Veillez prendre note qu'à moins d'un avis contraire écrit, les parents ou tuteurs autorisent Karaté Taikido Longueuil à utiliser des photos et des vidéos où leur enfant pourrait figurer pour faire la promotion de ses activités.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

1- Vous pouvez annuler votre contrat avant le début du camp. Comme les services n'ont pas commencé à être fournis, l'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

2- Vous pouvez également annuler votre contrat au cours du camp. Dans ce cas, vous devrez payer le coût des services déjà reçus ainsi qu'une pénalité. Cette pénalité correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.

Signature: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

<b>Montant payé :</b> <input type="text"/>				
Comptant <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/>	Visa <input type="checkbox"/>	MC <input type="checkbox"/>	Exp. ____/____
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° carte				
Signature: _____				

## QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION SUR LES HABILITÉS AQUATIQUES

### A. SECTION 1

Nom du camp de jour : Karate Taikido Longueuil

Nom du coordonnateur du camp : Stephane Langlois et Caroline Marier

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_

# de téléphone de jour du parent (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ # urgence (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

### SECTION 2

HABILITÉS	Oui	Non	Je ne sais pas
1- Mon enfant doit porter une veste de sauvetage à toutes les sorties aquatiques.			
2- Mon enfant est capable de mettre sa tête dans l'eau.			
3- Mon enfant est capable de sauter seul, à partir du bord de la Piscine, et revenir au bord à la nage et ce, sans aide flottante.			
4- Mon enfant est capable de nager sur le ventre et sur le dos sans aide flottante, sur une distance minimale de 15 mètres et ce, sans s'arrêter.			
5- Mon enfant a des <b>besoins particuliers</b> (cécité, handicaps, problèmes médicaux, etc.)			

Commentaires :

---



---

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N.B. : Pour la sécurité de votre enfant, les surveillants-sauveteurs vont lui faire passer un test d'habiletés aquatiques. De plus, ils peuvent exiger qu'il porte un bracelet d'identification. Le bracelet est obligatoire pour les enfants de 7 ans et moins et pour ceux qui ont des besoins particuliers.

L'équipe aquatique de l'arrondissement du Vieux-Longueuil

# Règlements du camp de jour

1. **respect** : Tout enfant doit respecter les moniteurs et les autres enfants. Pas de paroles blessantes, pas de mots ou de gestes vulgaires, aucune violence physique. Les armes de karaté sont interdites, sauf lors des apprentissages.
2. **discipline** : Tout enfant doit obéir aux demandes des moniteurs. Le chamaillage et les bousculades sont interdits.
3. **humilité** : Lors des jeux, tout participant doit garder sa bonne humeur. C'est une question de respect envers les autres. Les gagnants ne doivent pas être irrespectueux envers les autres.
4. **propreté** : Toute personne doit conserver l'école propre.
  - On doit toujours manger à table et jeter ses déchets après les repas. Chaque personne nettoie sa place avec un linge humide. L'aspirateur doit être passé au besoin.
  - Tous les jeux utilisés doivent être bien rangés après leur utilisation.
  - Les toilettes, les vestiaires et les locaux de rangement ne sont pas des aires de jeux. Ils doivent rester propres en tout temps.
5. **santé** : Lorsqu'un enfant est au camp de jour, il doit bien se nourrir pour être en forme. Dans ses lunchs, il apporte des fruits et des légumes. Il boit aussi beaucoup d'eau durant la journée et mange des repas nourrissants (avec protéines). Les boissons et aliments sucrés, la gomme, les croustilles et les noix sont interdits à l'école. Les moniteurs peuvent en décider au besoin.
6. **confort** : Les enfants du camp de jour doivent toujours apporter les vêtements suivants :
  - kimono de karaté complet (pantalons, t-shirt de l'école et ceinture);
  - espadrilles confortables ou bonnes sandales pour marcher;
  - L'été : chapeau ou casquette (obligatoire), lunettes de soleil (si désiré), serviette de plage, maillot de bain, sac de plastique et crème solaire (obligatoire).  
L'hiver : mitaines, bottes, tuque, foulard, manteau et pantalon de neige (obligatoire).
  - vêtements adaptés à la température et au temps (chandail chaud, bottes de pluie, etc.). Aucun vêtement indécent, affichant de la violence ou des propos racistes ne sera toléré.
7. **social** : Il est permis d'apporter des jeux au camp. Ces jeux doivent pouvoir être partagés avec d'autres enfants. Les baladeurs et les jeux électroniques (ex : game boy) sont interdits.

NB : Ces règles sont obligatoires. Nous nous verrons dans l'obligation de renvoyer un enfant après de trop nombreux avertissements rapportés auprès des parents.

## Apporte ton sourire à tous les matins !

